CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 10 JUILLET 2012				
Nombre de Conseillers	L'an deux mil douze, le dix juillet, à vingt heures			
en exercice : 17	trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de			
Présents : 12	CHEMERE, dûment convoqué, s'est réuni en session			
Votants: 15	ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-			
Procurations: 3	Paul LERAY, Maire.			
	Présents:			
Convocation:	M. Jean-Paul LERAY, Maire			
03 juillet 2012	M. Georges LECLEVE, Bernard CHAZELAS, Jean-Marie			
	GATARD, Jean-Pierre GRANDJOUAN, Adjoints			
	M. Jacques CHEVALIER, Conseiller municipal délégué			
	M. MMES Michel GRAVOUIL, Régine CORMIER, Annie			
	BARDOUL, Michèle FRANCHETEAU, Alice BICZYSKO,			
	Nicolas BOUCHER, Conseillers municipaux			
	Absents excusés :			
	MME Marie-Josèphe BATARD, Conseillère municipale			
	M. Paul PIPAUD, Conseiller municipal			
	M. Philippe BRIAND, Conseiller municipal, pouvoir donné à			
	M. Jacques CHEVALIER			
	M. Eric LOMBREY, Conseiller municipal, pouvoir donné à			
	M. Jean-Pierre GRANDJOUAN,			
	M. Lionel LESCURAT, Conseiller municipal, pouvoir donné			
	à M. Nicolas BOUCHER			

<u>Compte-rendu de la réunion du 20 juin 2012</u> : Pas d'observations. Le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

A été élu secrétaire de séance: M. Michel GRAVOUIL

▶ DE-2012/86 – Délégations de pouvoirs « Marchés publics » : Information

11 juillet 2012

Date d'affichage

Conformément aux délibérations n°2008/45 en date du 22 mars 2008 et n°2009/155 en date du 24 novembre 2009 sur la délégation de pouvoirs au niveau des marchés publics, Monsieur le Maire rend compte au Conseil municipal des décisions prises en vertu de la délégation de pouvoirs sur les marchés publics.

Date du marché	Société	Objet du marché	Montant H.T.
26/06/2012	Cabinet PRIEUR – DELAGE (44210 PORNIC)	Etablissement du document modificatif du parcellaire cadastral pour 4 portions de chemin à) céder.	285,00 €
27/06/2012	CAMIF COLLECTIVITES (35135 CHANTEPIE)	Mobilier école publique « A. CHEVALIER »	2184,78 €
27/06/2012	DEKRA INSPECTION (44819 SAINT- HERBLAIN CEDEX)	Vérification consuel de l'église	290,00 €
30/06/2012	GENERATION 5 (73000 CHAMBERY)	Pack 3 microphones MP3 pour école publique « A. CHEVALIER »	414,00 €
02/07/2012	WESCO (79141 CERIZAY)	3 lots de 2 pieds lestés et 4 « plasticloisons – l'arbre » pour l'école publique « A. CHEVALIER »	138,14€

DEPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE Canton de BOURGNEUF-EN-RETZ Commune de CHEMERE

Accusé de réception en préfecture
044-214400400-2012
Date de télétransmission : /2012
Date de réception préfecture : /2012

► DE-2012/87 – Défi du vieillissement

Monsieur Georges LECLEVE, rapporteur, expose :

« Depuis 2008, le comité du vieillissement s'est réuni de nombreuses fois. Une 1ère enquête des besoins a fait ressortir plusieurs pistes de réflexion : améliorer le logement pour rapprocher les anciens les plus dépendants du centre-bourg, garder une vie sociale importante. Le comité de coopération intercommunal de gérontologie créé en avril 2011 a relancé une enquête sur les 3 communes (ARTHON EN RETZ, CHAUVE et CHEMERE). L'enquête du CODERPA en 2010 sur la Loire-Atlantique, les orientations du schéma gérontologique départemental vont toutes vers les mêmes conclusions : bien vieillir chez soi, dans son environnement, mettre en place un réseau d'animations, élargir l'offre de logement, renforcer la coordination des professionnels pour un meilleur maintien à domicile. Après plusieurs rencontres du comité, il a été décidé de regrouper l'ensemble de la problématique du vieillissement autour de la résidence St Joseph afin de coordonner les actions. Le 5 juillet dernier, le Conseil d'administration de la résidence a créé 2 groupes de réflexion : l'un sur l'animation, l'autre sur les structures.»

Monsieur Georges LECLEVE demande aux membres du Conseil municipal s'ils souhaitent s'inscrire dans le cadre de ce projet.

Le Conseil municipal, après avoir entendu son rapporteur en son exposé et délibéré, décide à l'unanimité des membres présents de poursuivre la réflexion en participant aux groupes de réflexion créés.

Accusé de réception en préfecture
044-214400400-2012
Date de télétransmission : /2012
Date de réception préfecture : /2012

➤ DE-2012/88 – Communauté de communes Cœur Pays de Retz : Rapport d'activités 2011

Monsieur Georges LECLEVE, rapporteur, présente aux membres du Conseil municipal, le rapport d'activités 2011 de la communauté de communes Cœur Pays de Retz.

Le Conseil municipal, après avoir pris connaissance du rapport d'activités 2011 et délibéré, décide à l'unanimité des membres présents, d'adopter ce rapport tel qu'il lui a été présenté.

Accusé de réception en préfecture
044-214400400-2012
Date de télétransmission : /2012
Date de réception préfecture : /2012

> DE-2012/89 - Marché à procédure adaptée (MAPA) : Travaux d'aménagement de sécurité de la rue du Breil

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil municipal que la consultation pour les travaux d'aménagement de sécurité de la rue du Breil a fait l'objet d'une publication sur le quotidien Ouest France 44 du 30 mai 2012 avec un couplage WEB.

20 dossiers ont été retirés par voie électronique et 6 entreprises ont remis des offres pour le lot unique, à savoir : SAS BREHARD TP, MABILEAU TP, BRETHOME ET CIE, VIAUD MOTER, CHAUVIRE TP et MERCERON TP.

Suite à la 1^{ère} réunion de la commission MAPA du 22 juin dernier, une négociation est opérée avec tous les candidats conformément à l'article 3.1 du règlement de consultation.

La commission indique qu'elle souhaite retenir les options 2, 3, 4 et 5. Seules les 3 entreprises suivantes ont répondu à la négociation et remis les offres suivantes :

ENTREPRISE	TOTAL TRANCHE FERMENT	OPTION 2 HT	OPTION 3 HT	OPTION 4 HT	OPTION 5 HT	TOTAL TRANCHE FERME AVEC OPTIONS HT
Estimation maître d'œuvre	183 714,00 €	4 000,00 €	5 600,00 €	10 625,00 €	6 800,00 €	210 739,00 €
SAS BREHARD TP	185 877,09 €	2 695,00 €	5 282,20 €	9 922,50 €	2 940,00 €	206 716,79 €
MABILEAUTP	180 078,14 €	4 155,00 €	8 960,00 €	10 272,50 €	3 977,58 €	207 443,22 €
CHAUVIRETP	239 172,45 €	4 100,00 €	4 550,00 €	12 018,75 €	3 742,00 €	263 583,20 €

La commission MAPA, réunie les 22 et 29 juin dernier, propose au vu des critères de jugement des offres à savoir la valeur économique de l'offre, les références de l'entreprise et les délais d'intervention et d'exécution, de retenir l'offre de l'entreprise BREHARD TP avec les options 2, 3, 4 et 5.

Le Conseil municipal, au vu de la proposition MAPA et des critères de jugement et après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents :

- de retenir l'offre de l'entreprise BREHARD TP pour un montant de 206 716,79 € H.T. (marché tranche ferme avec les options 2, 3, 4 et 5),
- de donner tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour mener ce dossier à bien, notamment la signature du marché.

Accusé de réception en préfecture
044-214400400-2012
Date de télétransmission : /2012
Date de réception préfecture : /2012

> DE-2012/90 – Emprunt « réalisation d'une salle multifonctions » : Choix de l'organisme financier

Monsieur le Maire, rapporteur, expose :

« Afin de financer les travaux de réalisation de la salle multifonctions, un emprunt est nécessaire.

Cinq organismes financiers ont été consultés pour la réalisation d'un emprunt de 1 500 000,00 € sur une durée de 20 ans ainsi qu'un prêt relais TVA d'un montant de 300 000.00 € remboursable « in fine » sur une durée de 18 mois : le Crédit Agricole Atlantique Vendée, la Caisse d'Epargne des Pays de la Loire, le Crédit Mutuel LACO, la Caisse des Dépôts et Consignations et la Société Générale qui nous ont fait les propositions suivantes :

Proposition	Montant	Durée	Taux	Frais	Durée de	1^{er}	Observations
				, de	déblocage	rembourse	
				dossier		ment	
Crédit Agricole	40 % soit	20 ans	Fixe: 5,29 %	500 €	4 mois	Février	
Atlantique Vendée	600 000 €					2013	
	+ 120 000 €	2 ans	Fixe: 3,39 %	240 €	4 mois		
Caisse d'Epargne	1 500 000 €	20 ans	Fixe: 5,53 %	0,50 %		25/12/2012	
des Pays de la			Fixe: 5,73 %			25/12/2013	
Loire			Euribor 3				
	+ 300 000 €	2 ans	mois + 2,79 %				
			Fixe: 3,44 %				
Crédit Mutuel			Pas	de proposi	tion		
LACO							
Caisse des Dépôts	750 000 €	15 ans	<i>LEP</i> + 2,39 %				Impossibilité
et Consignations							technique :
							non inscrit
							au BP
Société Générale		Pas de proposition					

Il est procédé à un vote à main levée. Par 13 voix « Pour » et 2 « Abstention », le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à la majorité des membres présents :

- de réaliser l'emprunt, pour le financement des travaux de réalisation de la salle multifonctions, auprès de :
 - Crédit Agricole Atlantique Vendée pour un montant de 600 000,00 €uros à taux fixe de 5,29 % avec un remboursement à échéance trimestrielle et constante, sur une durée de 20 ans
 - Caisse d'Epargne des Pays de la Loire pour un montant de 700 000,00 €uros à taux fixe de 5,73 % avec un remboursement à échéance trimestrielle et constante, sur une durée de 20 ans
- de réaliser le prêt relais TVA auprès de la Caisse d'Epargne des Pays de la Loire pour un montant de 300 000,00 €uros à taux fixe de 3,44 % sur une durée de 2 ans maximum,
- de donner tous pouvoirs à Monsieur le Maire, de faire tout ce qui sera utile ou nécessaire pour mener ce dossier à bien.

Accusé de réception en préfecture
044-214400400-20120710-D2012-90-DE
Date de télétransmission : 11/07/2012
Date de réception préfecture : 11/07/2012

► DE-2012/91 – Budget Commune 2012 : Décision modificative n°1

Afin d'intégrer de nouvelles recettes et les dépenses nouvelles en section de fonctionnement et d'investissement, Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil municipal, le projet de la DM n°1 du budget 2012 de la commune.

Cette DM n°1 s'équilibre, tant en recettes qu'en dépenses, de la façon suivante :

- Section de fonctionnement

5 500,00 €uros

- Section d'investissement :

1 500 000,00 €uros

Article	Dépenses	Recettes
FONCTIONNEMENT		
D 66111	5 500,00 €	
R 70878		5 500,00 €
Total section de	5 500,00 €	5 500,00 €
fonctionnement		
INVESTISSEMENT		
D 2111-132	- 7 000,00 €	
D 2158-117	- 13 000,00 €	
D 2184-130	500,00 €	
D 2313-141	- 30 000,00 €	
D 2313-163	1 500 000,00 €	
D 2313-185	6 500,00 €	
D 2315-121	43 000,00 €	
R 1323-163		- 100 000,00 €
R 1641		1 600 000,00 €
Total section	1 500 000,00€	1 500 000,00€
d'investissement		

Il est procédé à un vote à main levée. Par 13 voix « Pour » et 2 « Abstention », les membres du Conseil municipal, après en avoir délibéré, adoptent à la majorité des membres présents la DM n°1 du budget 2012 de la commune telle qu'elle leur a été présentée par Monsieur le Maire.

Accusé de réception en préfecture
044-214400400-2012
Date de télétransmission : /2012
Date de réception préfecture : /2012

► DE-2012/92 – Personnel communal : Création et suppression de postes

Monsieur le Maire, rapporteur, informe le Conseil municipal, que le contrat de l'agent occupé au niveau des services techniques pour des besoins occasionnels ou saisonniers d'une durée maximale d'un an arrive à terme fin septembre 2012 et qu'il est nécessaire de mettre à jour le tableau des effectifs par :

- la création au 1^{er} octobre 2012 d'un poste d'adjoint technique territorial de 2^{ème} classe à temps complet dans le domaine de l'entretien des espaces verts, de la voirie et des bâtiments, et des travaux de petite maçonnerie en raison du travail toujours plus important à effectuer au niveau des services techniques

Le Conseil municipal, après avoir entendu son rapporteur en son exposé et délibéré, décide à l'unanimité des membres présents :

- la création au 1^{er} octobre 2012 d'un poste d'adjoint technique territorial de 2^{ème} classe à temps complet,
- de mettre à jour le tableau communal des effectifs avec cette modification.

Accusé de réception en préfecture
044-214400400-2012
Date de télétransmission : /2012
Date de réception préfecture : /2012

▶ DE-2012/93 – Affaires diverses : Commission « salle des fêtes »

Monsieur le Maire, rapporteur, propose aux membres du Conseil municipal, d'élargir la commission « salle des fêtes » à quelques personnes extérieures membres d'associations utilisatrices et organisatrices de manifestations afin de travailler sur le fonctionnement de la future salle des fêtes.

Le Conseil municipal, après avoir entendu son rapporteur en son exposé et délibéré, décide à l'unanimité des membres présents d'ouvrir la commission « salle des fêtes » à des membres d'associations Chéméréennes comme le Comité des fêtes, l'ARCHE et l'USC.

Accusé de réception en préfecture			
044-214400400-2012			
Date de télétransmission : /2012			
Date de réception préfecture : /2012			

► DE-2012/94 – Affaires diverses : Avenant à la convention de mise à disposition de locaux, matériel et mobilier

Monsieur le Maire, rapporteur, informe les membres du Conseil municipal, qu'un avenant à la convention de mise à disposition de locaux, matériel et mobilier du 26 mars 2012 entre la Communauté de communes Cœur Pays de Retz, l'association AFR de Chéméré et la commune de Chéméré est proposé pour faciliter l'ouverture de l'Accueil de Loisirs sans Hébergement durant le mois de juillet.

Le Conseil municipal, après avoir entendu son rapporteur en son exposé et délibéré, décide à l'unanimité des membres présents :

- d'accepter la proposition d'avenant à la convention de mise à disposition de locaux, matériel et mobilier avec la CCCPR et l'AFR de Chéméré,
- de donner tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour mener ce dossier à bien et

signer l'avenant à la convention du 26 mars 2012.

Accusé de réception en préfecture		
044-214400400-2012		
Date de télétransmission : /2012		
Date de réception préfecture : /2012		

➤ DE-2012/95 – Affaires diverses : Renouvellement ou avenant à la convention de prestation avec l'association Human Music pour l'éducation musicale au sein des deux écoles

Monsieur le Maire, rapporteur, informe les membres du Conseil municipal que l'association Human Music qui est intervenu durant l'année scolaire 2011/2012 auprès des écoles pour l'éducation musicale, souhaite intervenir à nouveau pour l'année scolaire 2012/2013 auprès des deux écoles.

Pour cette nouvelle année scolaire, 30 séances seraient programmées le mardi au lieu de 28 pour l'année passée. L'intervention serait toujours rémunérée à 15 € de l'heure et facturée au trimestre suivant les heures réellement effectuées.

Le montant total des ateliers d'éducation musicale s'élèverait pour l'année scolaire 2012/2013 à 2025,00 € hors frais de déplacement. Les frais de déplacement (70 km par intervention basé sur un forfait kilométrique de 0,30 € du kilomètre) seront directement réglés à l'intervenant mensuellement au vu de sa note de frais.

Le montant total de ces interventions musicales s'élèverait pour l'année 2012/2013 à 2718,00 €.

Le Conseil municipal, après avoir entendu son rapporteur en son exposé et délibéré, décide à l'unanimité des membres présents :

- de renouveler la convention de prestation avec l'association Human Music pour la mise à disposition d'un intervenant pour assurer des ateliers d'éducation musicale auprès des écoles publique et privée de CHEMERE,
- de régler directement mensuellement à l'intervenant les frais de déplacement,
- de donner tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour mener ce dossier à bien.

Accusé de réception en préfecture			
044-214400400-2012			
Date de télétransmission : /2012			
Date de réception préfecture : /2012			

Monsieur Jean-Pierre GRANDJOUAN donne lecture des documents d'urbanisme :

DROIT DE PREEMPTION URBAIN

	Année	N° dossier	Adresse du bien	Section	N°	Superficie totale	Exercice droit de préemption
Ī	2012	22	9 rue de Nantes	G	202	785 m²	Non
Ī	2012	23	26 rue de Pornic	G	2835	206 m²	Non

PERMIS DE CONSTRUIRE

N°	Date dépôt	Demandeur	Adresse	Réf cad	Objet
A 1020	18/06/2012	GUILBAUD Fabrice et BENOIST Bélinda	37 rue de la Bride à Mains	G 3038	Maison d'habitation
A 1021	19/06/2012	HERY Miguel	33 rue de la Bride à Mains	G 3023	Maison d'habitation

DEPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE Canton de BOURGNEUF-EN-RETZ Commune de CHEMERE

A 1022	26/06/2012	EURL MERLET	8 rue Léonard de Vinci	F 1555	Bâtiment industriel et bureau
--------	------------	-------------	---------------------------	--------	-------------------------------

DECLARATIONS PREALABLES

N°	Date dépôt	Demandeur	Adresse	Réf cad	Objet
A 2050	13/06/2012	LUCAS Christophe	24 rue du Vigneau	G 1343	Extension d'habitation
A 2051	13/06/2012	DEFAY Alain et MONDAIN Céline	6 rue des Miternes	D 192 et681	Modification des ouvertures
A 2052	19/06/2012	Commune de CHEMERE	7 rue de Rouans	F 1868	Modification de façade et création d'ouvertures
A 2053	22/06/2012	NOIRON Christian	65 et 65 bis rue de Pornic	G 2343	Division 2 lots à bâtir
A 2054	25/06/2012	ARDOIS Philippe	2 impasse du Parc de Loisirs	G 1973	Clôture
A 2055	29/06/2012	GUILLON Jean- Raymond	6 rue du Ponant	G 2941	Porche
A 2056	30/06/2012	HERVE Vincent	26 rue des Meuniers	G 2648	Clôture
A 2057	09/07/2012	MAQUIGNEAU Ludovic	29 rue du Moulin	G 2850 et 2852	Clôture

Séance levée à 23h00.

Annie BARDOUL :	Marie-Josèphe BATARD : Excusée
Alice BICZYSKO :	Nicolas BOUCHER :
Philippe BRIAND : Excusé	Bernard CHAZELAS :
Jacques CHEVALIER :	Régine CORMIER :
Michèle FRANCHETEAU :	Jean-Marie GATARD :
Jean-Pierre GRANDJOUAN :	Michel GRAVOUIL:
Georges LECLEVE :	Jean-Paul LERAY :
Lionel LESCURAT : Excusé	Eric LOMBREY: Excusé
Paul PIPAUD : Excusé	